

SOULLANS mag

se Averty

Sauter dans les flaques

MILCENDEAU
SE LIVRE...
Les livres & les arts
au jardin

P 10-11



VIE MUNICIPALE

L'ACTU DE VOTRE COMMUNE

- Plaine des Sports : spectaculaire évolution du chantier 1
- Complexe sportif : pose de la première pierre 2
- Le Clos de la Scierie : un lotissement communal très attendu 3
- Camping municipal : rénovation du deuxième bloc sanitaire 3
- Parc éolien en mer : deux exceptionnels convois 4
- Mobilité : des aménagements à venir 4

VIE CITOYENNE

- Transport Solidaire Soullandais : une association qui répond aux demandes 5
- Conseil des Sages : après-midi récréatif 5
- Ateliers numériques : ouverture des inscriptions 5
- Marché Nature : deuxième saison 6
- Fête de la musique : édition 2024 6
- 13 jeunes de Ledesma à Soullans 6
- Journée citoyenne : nettoyage du cimetière 6
- Commune labellisée Ville Sportive 7
- Pass'Sport Citoyen 8
- Ateliers Sport et Prévention 8
- Initiation aux gestes qui sauvent 8
- CME : de belles initiatives 9

DOSSIER

- Milcendeau se livre... Les livres & les arts au jardin 10

CULTURE & PATRIMOINE

- Musée Charles Milcendeau : label Maison des Illustres 12
- Un peu d'histoire : ancienne Mairie 13
- Une petite recette de cuisine : la Bignaïe 13

VIE MUNICIPALE

- Le budget de votre commune 14
- Délibérations du Conseil Municipal 15

INFOS PRATIQUES

- Saison culturelle Bibliothèque municipale 19
- 5^{ème} Saison 20
- Agenda des manifestations 2^{ème} semestre 2024 21
- Mot de l'opposition 22
- Adresses utiles 23
- Répertoire des associations 24

Mairie de Soullans

- Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS
- Tél. 02 51 68 00 24
- Site internet : www.soullans.fr
- Adresse mail : contact@soullans.fr
- www.facebook.com/villedesoullans

Horaires d'ouverture

- De 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 le samedi
- Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLÉ - Rédaction : Nathalie CHAILLOU.
Crédit photos : Mairie de SOULLANS, Nathalie CHAILLOU, Sport Initiatives, Communauté de Communes, Comité de Jumelage Ledesma, AdobeStock.

Création graphique : Virginie MAS.
Imprimerie JAUFFRIT LE POIRÉ-SUR-VIE.

Chers amis soullandais

Comme toujours, nous poursuivons notre ambition de faire de Soullans une ville où il fait bon vivre, tout en contribuant à son rayonnement. A travers ces pages, vous découvrirez que la Ville a reçu en ce début d'année deux distinctions de marque. La demeure de Charles Milcendeau est désormais labellisée Maison des Illustres et la commune Ville Sportive. Deux belles récompenses qui laissent augurer encore de belles perspectives !

Avec Milcendeau se livre, festival du livre et des arts, notre commune a de même eu la joie à l'aube de l'été d'organiser un nouveau grand rendez-vous culturel. Déployée dans le jardin du Musée Charles Milcendeau, la première édition de ce festival intimiste initié par la Commission Culture de la Ville de Soullans a conquis nombre de visiteurs. Par ces quelques lignes, je vous adresse à tous, organisateurs, exposants et visiteurs, nos chaleureux remerciements pour avoir fait de ce dimanche 23 juin 2024 une journée qui restera dans les mémoires, tant par sa nouveauté que sa convivialité.

Déjà remarquablement mis en lumière grâce au dynamisme de l'équipe du Service Culture de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, le Musée Charles Milcendeau s'enrichit ainsi désormais d'un nouvel événement annuel intergénérationnel, dont Christophe VITAL nous fait l'honneur d'être le Parrain.



La richesse de ce festival littéraire et artistique tient également au fait que les jeunes de nos deux écoles, tout comme le CME, y ont été étroitement associés. Cette volonté d'amener les jeunes vers la culture reflète bien cette envie à la fois de partage et de plaisir de la découverte.

Au-delà de la culture qui constitue un réel volet d'enrichissement, nous portons toujours, notamment à travers le projet phare de la Plaine des Sports, d'ambitieux projets en termes d'épanouissement et d'accomplissement. Pour toutes les générations, et avant tout pour nos jeunes, nous mettons plus que jamais le cap sur le sport ! Après l'obtention du label Terre de Jeux 2024, celui de Ville Sportive Deux Flammes vient confirmer, et même renforcer notre élan. Aux côtés du CDOS, le déploiement d'initiatives en faveur des jeunes suscite un large enthousiasme, et l'engouement pour le Pass'Sport Citoyen en est à ce titre un très bel exemple. En pleine construction, le complexe sportif laisse déjà apparaître d'impressionnants volumes. Encore quelques mois et cet équipement sportif de grande qualité sera mis à la disposition de nos associations sportives et de leurs adhérents.

Très bel été à toutes et tous !

Jean-Michel ROUILLÉ
Maire de Soullans



Les artistes peintres et auteurs réunis pour la 1^{ère} édition de «Milcendeau se livre».



Montée à la mi-mai, la charpente laisse désormais apparaître l'important volume consacré à l'espace tennis.

Chantier en cours Spectaculaire évolution sur le site de la Plaine des Sports

Depuis son commencement au mois de septembre, le grand chantier du projet d'aménagement de la nouvelle Plaine des Sports bat son plein et se poursuit toujours en parfaite conformité avec les échéances planifiées.

Le premier semestre a ainsi été marqué par une spectaculaire évolution de l'infrastructure du futur complexe sportif. Afin d'apprécier l'avancement des travaux, les associations sportives et les élus ont été conviés à deux visites de chantier, la première en mars et la seconde en juin.

Fondations

Lors de la première visite, les travaux de maçonnerie se rapportant aux fondations, ainsi qu'à l'élaboration des plateformes, étaient entamés depuis trois mois et les dalles coulées depuis peu. De par sa hauteur, la partie la plus spectaculaire se situait alors incontestablement au niveau

du mur de façade du côté de l'entrée n°3 sur lequel apparaissait déjà l'emplacement des fenêtres à hauteur de la future salle de danse.

Montée de l'étage

Le printemps a ensuite laissé place aux différentes phases de terrassement permettant la montée de l'étage et l'arrivée des éléments constitutifs de la charpente, qui a été montée à la mi-mai avec précision et efficacité en moins d'une semaine. Le chantier a ainsi considérablement gagné en hauteur pour culminer désormais à treize mètres. Pour apporter une touche d'esthétisme, le béton brut de la façade donnant

sur l'entrée n°3 a entre-temps également été sablé afin d'en faire ressortir le grain.

Travaux de second œuvre

Depuis se succèdent en parallèle les travaux de maçonnerie, d'étanchéité et de bardage. La pose de l'enrobé est planifiée courant juillet pour optimiser le temps de séchage durant l'été. Le revêtement suivra ainsi dès l'arrivée de l'automne.

L'installation de panneaux photovoltaïques sera prévue sur une surface de 1 500 m² pour permettre d'optimiser la consommation énergétique du bâtiment dans l'optique d'offrir un équipement encore plus vertueux.



Les travaux de gros œuvre battaient encore leur plein début février.



Montée de l'étage au printemps.



Porté par la municipalité, le projet de la Plaine des Sports est soutenu par l'ensemble des élus.

Complexe sportif Un équipement de qualité salué lors de la pose de la première pierre

Cérémonie marquante en ce début d'année, la pose de la première pierre du complexe sportif a rassemblé de nombreuses personnalités le samedi 16 mars.

Aux côtés des élus du Conseil municipal et des architectes, Jean-Michel ROUILLÉ, maire de Soullans, a accueilli Nadia SEGHIER, secrétaire de M. le Préfet de la Vendée, Bruno RETAILLEAU, sénateur de la Vendée et représentant de la Région des Pays de la Loire, Annick BILLON, sénatrice de la Vendée, Stéphane BUCHOU, député de la 3^{ème} circonscription de Vendée, Noël Faucher et Amélie Rivière, conseillers départementaux du canton de Saint-Jean-de-Monts. Les représentants des associations sportives soullandaises ont de même été conviés à l'événement.

Relancer l'envie de pratiquer une activité physique et sportive

« Je souhaite que le futur complexe sportif contribue à relancer l'envie de pratiquer une activité physique et sportive, dont la tendance générale est à la baisse en France, ce qui suscite une vive inquiétude dénoncée par les médecins, notamment quant à la sédentarité des adolescents ». Jean-Michel ROUILLÉ, maire de Soullans.

L'activité physique reconnue « grande cause nationale 2024 »

La qualité de l'équipement sportif dont se dote la Ville a été unanimement saluée lors des différentes prises de paroles, de

“ Je souhaite que
le futur complexe sportif
contribue à relancer l'envie de
pratiquer une activité
physique et sportive.
Jean-Miche ROUILLÉ,
maire de Soullans ”

même qu'ont été rappelés les bienfaits du

sport en termes de prévention sur la santé. A ce titre, Nadia SEGHIER a souligné le fait que l'activité physique a pour la première fois été reconnue « grande cause nationale 2024 » par le Président de la République.

« A travers ce projet porté par un maire bâtisseur et développeur, ce parpaing représente plusieurs symboles forts et nous rappelle que le sport incite au dépassement de soi tout en soudant une équipe qui évolue selon le principe du respect de la règle et de l'autorité. » Bruno RETAILLEAU, sénateur de la Vendée et représentant de la Région des Pays de la Loire.



Le parchemin sur lequel ont été apposées symboliquement les signatures de tous les officiels a été enfoui dans le parpaing et scellé par le béton.



Les travaux de dépollution se sont achevés fin mai.

Le Clos de la Scierie Un lotissement communal très attendu

Le projet d'aménagement de lotissement communal laisse espérer une mise en vente des parcelles en fin d'année.

Les intempéries récurrentes en ce début d'année ont impacté l'échéancier du projet d'aménagement de lotissement situé sur le site de l'ancienne scierie en entrée de bourg. Dans le cadre du traitement de la friche industrielle, les travaux de dépollution, entamés en décembre dernier par l'EPF (Établissement Public Foncier) pour le compte de la commune, ont en conséquence subi un retard de l'ordre de deux mois.

La phase de dépollution achevée a comme prévu permis à la commune de devenir propriétaire du terrain et de fait maître d'ouvrage du projet de lotissement communal dénommé « Le Clos de la Scierie ». Les premiers travaux d'aménagement du site ont dès lors été lancés.

A ce titre, par anticipation et dans l'optique de concrétiser ce projet dans les meilleurs délais possibles a été menée en parallèle au premier trimestre la consultation se référant aux travaux de terrassement, voirie et assainissement, dont la procédure fait l'objet d'un lot unique.

Nouveau concept de logement

Le Clos de la Scierie prévoit pour rappel cinquante-six logements, dans un espace paysager et bien situé à proximité des commerces et des écoles.

« A notre initiative, le lotissement communal du Clos de la Scierie jouera un rôle de régulateur du marché en donnant priorité

aux primo-accédants, tout en proposant du petit collectif. Un nouveau concept de logements fera son apparition à Soullans avec quatorze appartements de standing en T2 et T3 conçus avec intégration de l'architecture locale. » Jean-Michel ROUILLE, maire de Soullans.



Camping municipal Le deuxième bloc sanitaire rénové

Aussitôt la saison touristique 2023 achevée ont été lancés dès le lundi 18 septembre d'importants travaux de rénovation au niveau du deuxième bloc sanitaire du camping municipal Le Moulin Neuf. Seuls ont été conservés les murs et la toiture, tandis que tout l'intérieur a été refait : réseaux, remises aux normes, ainsi que douches et sanitaires. Chaque côté du bloc a été dédoublé à raison de trois douches. Le côté du bloc donnant sur le champ mitoyen demeure accessible lors des kermesses avec un accès donnant sur un robinet de puisage.

Le chantier s'est déroulé en conformité avec les échéances planifiées afin d'offrir aux campeurs cet équipement remis à neuf dès l'ouverture de cette nouvelle saison touristique.



Les campeurs bénéficient désormais d'un nouvel équipement.



Exceptés murs et toiture qui sont conservés, l'intégralité du deuxième bloc sanitaire du camping municipal a été rénové.



La manœuvre a nécessité précision pour orienter l'imposant convoi vers la rue Charles Milcendeau.



Centre-bourg, configuration d'une zone de limitation à 30km/h.

Parc éolien en mer Deux convois pour le moins exceptionnels

L'arrivée à Soullans en début d'année des deux maxi-transformateurs destinés au raccordement du parc éolien offshore, actuellement en construction au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier, n'a pas manqué d'impressionner. Élus, Services techniques et Police Municipale ont pour cause été déployés sur le terrain le jeudi 18 janvier, puis le mardi 23 avril.

Partis du Portugal par voie maritime, ces deux imposants transformateurs de 160 tonnes chacun sont arrivés au port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie pour terminer leur trajet par la route en direction du poste électrique du Gué-au-Roux, situé Chemin des Cordes à Soullans.

Pas moins de deux heures auront été nécessaires, tant exceptionnels étaient ces convois, composés de deux véhicules à moteur et d'une remorque de seize essieux. La longueur de cinquante mètres de la remorque a de fait rendu les manœuvres délicates, notamment lorsqu'il a fallu la guider dans le virage pour l'orienter vers la rue Charles Milcendeau qui longe l'église. Au moyen d'un système de téléguidage doté d'une extrême précision, les remorques ont patiemment pivoté en frôlant le mur avant de filer vers la Route de la Gare pour parcourir les dernières minutes de ce trajet hors du commun.



Avancement de projet Mobilité : des aménagements à venir

Compétente en matière de mobilité, la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts poursuit le projet de mise en place du nouveau Schéma Directeur des Modes actifs.

En préambule de la session du conseil municipal, Frédéric Bouchet, directeur du pôle aménagement et environnement au sein de la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts, a présenté le jeudi 13 juin à l'ensemble des élus l'avancement du Schéma Directeur des Modes actifs qui s'inscrit dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

A ce jour au stade de consultation avancée sur le territoire, le projet consiste essentiellement en la mise en place d'actions visant à développer l'usage au quotidien du vélo, ainsi qu'en la configuration d'une zone de limitation de vitesse à 30 km/h avec un périmètre ciblé autour du centre-bourg.

Priorité à la zone 30 et aux chaudioux

Parmi les objectifs visés, les communes ont exprimé leur volonté de donner priorité dans le calendrier aux zones 30, ainsi qu'à la réalisation de chaudioux (chaussées pour les circulations douces). A cet effet ont été multipliées ces derniers mois visites de terrain et rencontres avec les élus et le Conseil Départemental de la Vendée.

Un schéma cohérent

Le schéma portant sur la commune a été exposé avec précision et les élus ont été invités à se prononcer sur sa pertinence. Une cohérence satisfaisante en est res-

“
L'enjeu est de développer des itinéraires cyclables sécurisés pour les déplacements du quotidien.
Frédéric BOUCHET
Communauté de Communes
Océan-Marais-de-Monts
”

sortie au regard des enjeux attendus en termes de sécurisation et de couverture de secteurs. Conformément à la procédure, la réflexion portant sur les aménagements se poursuivra dans les mois qui viennent avec la commission en charge de la mobilité à l'échelle de l'intercommunalité, détentrice de la compétence depuis 2021, avec pour objectifs d'aborder les plans d'exécution des travaux en automne et de démarrer les travaux en début d'année prochaine.





Les bénévoles ont honoré l'intégralité des demandes.

Appel aux chauffeurs volontaires

En raison de l'augmentation constante des besoins formulés par les bénéficiaires, un appel est lancé à toute personne volontaire pour rejoindre l'équipe des chauffeurs.

■ **INFOS PRATIQUES** - Nadine CHARBONNEAU, Responsable du CCAS, 02 51 68 57 99.



La convivialité sera au rendez-vous.

Transport Solidaire Soullandais Une association qui répond aux demandes

Créée en réponse à de réels besoins exprimés par la population, l'association Transport Solidaire Soullandais est entrée en fonctionnement en automne dernier.

Soixante-quinze adhérents

En charge de sa gestion administrative, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a depuis sa création enregistré soixante-quinze adhésions. Aujourd'hui encore, les demandes continuent d'affluer, avec une moyenne de deux à trois dossiers traités par semaine.

Grâce à l'implication de ses quinze chauffeurs bénévoles, l'association assure pleinement son utilité à caractère à la fois solidaire et social, puisque l'intégralité des demandes de déplacements formulées a en effet été honorée.

Deux cents déplacements

A la mi-juin ont ainsi précisément été recensés deux cents déplacements effectués, avec au fil du temps une nette montée en puissance des demandes. Le CCAS enregistre de fait une moyenne de dix déplacements par semaine.

Plus de la moitié des motifs invoqués relève du médical, tandis que le besoin de se rapprocher de commerces a été motivé pour plus du quart. De nombreux trajets ont également permis aux bénéficiaires de rendre visite à leur famille ou encore d'effectuer des démarches administratives.

Représentant presque un trajet sur deux, Challans arrive largement en tête des destinations demandées. Soullans, La Roche-sur-Yon et Saint-Jean-de-Monts arrivent respectivement à la suite, tandis que d'autres communes voisines ont également été ponctuellement desservies.

Ateliers numériques Ouverture des inscriptions

Pour la troisième année consécutive et en réponse à une demande toujours bien réelle, le CCAS renouvelle la mise en place d'ateliers numériques pour les plus de 60 ans dans l'optique de leur permettre de se familiariser avec l'informatique.

Gratuites, les inscriptions sont déjà ouvertes pour participer à ce cycle de dix séances assuré, comme les années passées, par l'association ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires

Pays de la Loire), basée à St-Herblain.

Grâce à l'appropriation d'une tablette tactile ou d'un smartphone, le programme prévoit notamment d'aborder la création d'une boîte mail, la saisie de texte, la connexion au wifi, le téléchargement d'applications, l'utilisation des fonctions photo et vidéo, la manipulation de Youtube, WhatsApp et Skype, les achats effectués sur le web, l'accès aux démarches administratives en ligne, de même que celui des droits.

Conseil des Sages Après-midi récréatif pour tous

Le Conseil des Sages organise le mercredi 4 septembre un moment convivial gratuit à destination des tous les Soullandais qui souhaitent partager un après-midi chaleureux autour d'une collation et d'une petite animation musicale.

Si vous avez un souci de transport, les chauffeurs de l'association du Transport Solidaire Soullandais seront à votre disposition pour vous faciliter le déplacement.

Infos pratiques

Pour participer à ce temps de rencontre qui se déroulera au Foyer rural à partir de 14h30, merci de vous inscrire :

- par téléphone : 02 51 68 57 99
- avant le mercredi 28 août

Infos pratiques

Dispensés par un professionnel, ces ateliers se dérouleront du 7 octobre au 16 décembre à l'Ancienne mairie (rue des Anciens Combattants), tous les lundis (sauf vacances scolaires) de 10h à 12h.

- Les inscriptions sont à effectuer
- auprès du service communication
 - par téléphone : 02 51 68 89 86
 - nombre de places limité



L'entretien du cimetière s'inscrit dans une démarche plus respectueuse de l'environnement.

Journée citoyenne Nettoyage du cimetière

À l'approche de la Toussaint, la municipalité propose à la population de s'associer le mercredi 16 octobre à une journée citoyenne qui sera dédiée à partir de 9h au nettoyage du cimetière.

Dans cette démarche solidaire, les citoyens sont invités à venir équipés de leur propre matériel (gants, outils, seau...) et seront guidés sur place par les services techniques. La commune s'étant engagée dans une démarche environnementale zéro-phyto, l'initiative consistera essentiellement en une aide au désherbage entre les tombes et au nettoyage des allées.

À l'issue de cette matinée qui se veut également une occasion de resserrer le lien social, un verre de l'amitié sera offert aux participants pour un temps de partage.

Les personnes souhaitant participer à cette initiative sont invitées à s'inscrire en mairie au 02 51 68 89 86 avant le 15 septembre.



Exposants et chaland ont pris l'habitude de ce rendez-vous mensuel.

Marché Nature De retour pour une 2^e saison

Lancé l'an dernier afin d'étoffer l'animation dans le bourg, le Marché Nature a tout au long de sa première édition rencontré un joli petit succès. Au fil des mois, commerçants et chaland ont en effet apprécié ce nouveau rendez-vous récurrent. Aussi est-ce avec enthousiasme que la municipalité a décidé de reconduire l'initiative cette année en conservant un format identique.

Depuis le 14 avril, le Marché Nature est de retour le deuxième dimanche de chaque mois jusqu'au dimanche 8 septembre 2024, de 8h30 à 13h. Au gré de leur flânerie, les chaland pourront ainsi y trouver volailles fermières, huîtres, champagne, miel, mais aussi des spécialités de thés et cafés, des fleurs comestibles, des confitures et tapenades, produits alimentaires à base de safran, ainsi que des albums pour enfants et marionnettes, des bracelets, des perles naturelles et des bougies de cristaux. Un foodtruck fera par ailleurs le bonheur des amateurs de crêpes et galettes.

Et comme l'an dernier, des animations ponctuelles agrémenteront le rendez-vous mensuel durant toute la saison.

Dimanche 14 avril - La population a été invitée à soutenir une action solidaire mise en place par le Conseil Municipal des Enfants au profit de l'Association Petits Princes.

Dimanche 12 mai - Temps fort très apprécié l'an dernier, l'opération Troque tes Plantes a de nouveau réuni les amateurs de jardinage qui ont pris plaisir à échanger semences, plants à repiquer, boutures et conseils.

Dimanche 9 juin - Les commerçants étaient bien au rendez-vous... Mais journée exceptionnelle oblige, en raison des élections européennes, l'« animation » s'est exceptionnellement déroulée dans les urnes. À cette occasion, l'ensemble des élus a en effet été mobilisé pour tenir les quatre bureaux de vote déployés sur la commune.



Fête de la musique, deuxième édition.



13 jeunes de Ledesma ont séjourné à Soullans du 17 au 23 avril.



Dévoilement de la plaque.

Belle reconnaissance Obtention du label Ville Sportive !

Après le label Terre de Jeux 2024, la Ville de Soullans vient de décrocher une nouvelle reconnaissance de son engagement en faveur du sport avec l'obtention du label Ville Sportive !

“

Cette distinction est une reconnaissance de nos infrastructures et de l'engagement de nos associations.

Jacqueline CARIOU -THOUZEAU,
Adjointe aux sports

”

Dans le cadre du Challenge Villes Sportives des Pays de la Loire, la Ville de Soullans a été audité le mercredi 15 novembre dernier par le jury du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) des Pays de la Loire. Une visite des infrastructures sportives existantes, de même qu'une étape sur le chantier de la future Plaine des Sports, ont dans cette optique été effectuées en présence des élus. Les associations sportives ont de même été étroitement associées dans cette démarche qui vise à valoriser le territoire et la future Plaine des Sports, tout en encourageant à la pratique sportive. L'échange entre représentants des associations soullandaises et membres du CROS des Pays de la Loire et du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) s'est à ce titre avéré très constructif.

Deux flammes décrochées

Le jury a rendu sa décision le 22 décembre en officialisant la labellisation de Soullans Ville Sportive, avec l'attribution de non pas une, mais deux flammes dans la catégorie des villes comptant entre 2 001 et 6 000 habitants !

Représentant la commune au titre de lauréate, une délégation de trois élus s'est ainsi rendue le samedi 9 mars à la Ferté-Bernard, dans la Sarthe, pour assister à la cérémonie de remise officielle des labels Villes Sportives organisée par le CROS des Pays de la Loire.

« Cette distinction est à la fois une reconnaissance et une valorisation très fortes de toutes nos infrastructures municipales existantes et en devenir, et témoigne aussi de l'engagement au quotidien de nos associations et de leurs bénévoles, toujours très impliqués. », témoigne Jacqueline CARIOU THOUZEAU, adjointe déléguée aux sports et aux associations, lors de cérémonie de pose du panneau en entrée de ville le samedi 25 mai, à laquelle ont été conviés associations et élus.

900 licenciés sportifs en 2024

Jean-Michel ROUILLÉ, maire, a félicité les 900 licenciés que comptent en cette saison les associations sportives soullandaises, et espère bien attiser encore cet engouement pour le sport.

« Notre souhait est d'offrir un équipement qui permette à chacun de s'épanouir dans sa

discipline, et nous pensons plus particulièrement aux jeunes que nous ne pouvons qu'encourager à pratiquer une activité sportive. A ce jour en pleine construction, la future Plaine des Sports, projet-phare du mandat en cours chiffré à près de 6 M €, offrira dès l'année prochaine des salles de sport supplémentaires et notre objectif pour demain est ainsi de pouvoir accueillir en plus de nouvelles disciplines, pour que le sport rayonne encore un peu plus sur le territoire ! »

La Ville affichera ainsi durant quatre ans cette belle distinction... pour ensuite probablement viser encore plus haut !



Remise officielle à La Ferté Bernard.



L'initiation aux gestes qui sauvent intègre théorie mais aussi pratique.

« Les gestes qui sauvent » Une initiation qui fait l'unanimité

Sur une initiative du CDOS, douze personnes ont bénéficié le samedi 25 mai d'une matinée d'initiation aux gestes qui sauvent, dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Vendée. Les bénéficiaires de la formation (représentants d'association, membres du Transport Solidaire Soullandais et du Conseil des Sages) ont manifesté beaucoup d'intérêt tant pour la partie théorique que celle de la pratique. Tous ont considéré l'initiation comme « extrêmement utile ». Cette session de deux heures a de fait permis d'aborder les différentes conduites à tenir face à de possibles situations d'urgence. Protection, alerte, hémorragie et pose d'un garrot, plaies graves et positions d'attente associées, perte de connaissance et position latérale de sécurité, arrêt cardiorespiratoire et compressions thoraciques avec pose d'un défibrillateur ont ainsi été passés en revue.



Le jeu de la tour de Fröbel requiert coopération et coordination !



Aux côtés des représentants de leurs clubs de foot et de basket, Fabien PELLÉ et Fabien COURANT, les vingt-et-un jeunes engagés dans le dispositif du Pass'Sport Citoyen ont été mis à l'honneur.

Un dispositif sportif qui séduit Vingt-et-un jeunes obtiennent leur Pass'Sport Citoyen

Initié par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Vendée en partenariat avec la Ville de Soullans, le dispositif du Pass'Sport Citoyen, proposé pour la première fois en fin d'année dernière, a séduit vingt-et-un jeunes sportifs soullandais.

Reposant sur le principe du volontariat, ce dispositif a pour vocation d'« inculquer des valeurs de respect des autres et des règles, de solidarité et d'engagement associatif à travers des actions connexes à la pratique sportive ». Dix jeunes des Hirondelles Soullandaises Basket Club et onze des Hirondelles Soullandaises section Football se sont ainsi engagés dans cette charte en multipliant les actions au sein de leur club respectif, depuis le mois de décembre. Sous l'encadrement d'un référent citoyenneté, chacun avait pour défi de réaliser deux engagements en lien avec les cinq critères pré-définis que sont l'arbitrage, l'encadrement, l'environnement, l'accueil et l'engagement.

« Bravo à tous pour votre engagement. Votre implication dans la vie associative est très importante, et vous représentez aussi l'avenir de vos clubs. », les a félicités Jean-Michel ROUILLÉ, maire de Soullans, lors de la cérémonie de récompense le samedi 25 mai. Tous ont reçu de la municipalité un tee-shirt floqué aux couleurs de la Ville et des goodies tels que casquettes, tote bags, supports de téléphone, bracelets recharge de téléphone et escargots port USB.

Devant l'engouement suscité par ce dispositif, les élus ont annoncé avec enthousiasme la reconduction dès la rentrée prochaine du Pass'Sport Citoyen.

Ateliers Sport et Prévention Autour de l'Olympisme

Dans le cadre des Ateliers Sport et Prévention, quinze enfants de l'Accueil de Loisirs La Farandole ont profité le mardi 23 avril de l'intervention d'un groupe d'animateurs du CDOS. A travers la mise en place de quatre jeux sollicitant notamment entraide et coordination, cette initiative a permis à ce groupe de jeunes âgés de 8 à 11 ans

de partager un moment ludique et convivial, tout en réfléchissant collectivement aux valeurs olympiques et paralympiques, telles que le respect ou encore l'inclusion. Tous se sont montrés très réceptifs quant aux bienfaits du sport et volontaires quant au partage des activités !



Soutenus par la municipalité, les jeunes élus ont remis un chèque de don de 503,40 € à Catherine FOURNIGAUULT, déléguée bénévole régionale des Pays de la Loire de l'Association Petits Princes.

Conseil Municipal des Enfants De l'enthousiasme & de belles initiatives

Le mandat des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) a été marqué ces derniers mois par de belles actions.

Une rencontre avec les aînés

Un petit temps festif a été organisé à l'EH-PAD Les Châtaigniers le mardi 5 mars. A cette occasion, une douzaine de jeunes conseillers a partagé l'après-midi avec une quarantaine de résidents. Ensemble, ils ont confectionné des gaufres avant de se réunir autour de jeux de société. En fin de rencontre, la dégustation a réjoui petits et grands !

Un concours photo

Un concours photo décliné sur le thème « Faune et/ou flore à Soullans en toute saison » a de même été organisé à leur initiative en ce début d'année. Deux catégories ont été appelées à concourir, l'une pour les enfants de 8 à 15 ans et l'autre pour les plus de 16 ans. Le jury s'est ensuite réuni au mois d'avril pour délibérer en tenant compte des critères de sélection portant sur le respect du thème, la qualité de la prise de vue, l'esthétisme et l'originalité. Une sélection de clichés de belle qualité sera dévoilée au grand public sur grand écran le samedi 7 septembre, à l'issue du Forum des associations et du bénévolat, lors de la remise des prix qui récompensera les lauréats.

Une vente de jeux solidaire

Les jeunes conseillers ont par ailleurs formulé le souhait de soutenir une association caritative. Contact a ainsi été pris avec Catherine FOURNIGAUULT, déléguée bénévole régionale des Pays de la Loire de

l'Association Petits Princes, qui est venue en mairie le samedi 23 mars leur présenter les grandes réalisations de l'association. A la suite de cette rencontre, le CME a organisé une vente de jeux solidaire au profit de l'Association Petits Princes, qui s'est donné pour mission depuis sa création en 1987 de « réaliser les rêves d'enfants et adolescents gravement malades ».

Nombreux sont les Soullandais à avoir répondu à l'appel lancé invitant à déposer des jeux en bon état à l'Accueil de loisirs La Farandole et lors du dimanche de reprise du Marché Nature. Ces jeux ont ensuite été revendus à tout petit prix sur un stand tenu par leurs soins le dimanche 5 mai à l'occasion du vide-greniers organisé par l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de l'école privée Les Roseaux. En raison du mauvais temps, les organisateurs ont été contraints de réduire la journée à une matinée. L'opération leur a permis de récolter la somme de 133,40 €.

Ce montant étant inférieur à l'objectif qu'ils espéraient, leur souhait d'augmenter leur don s'est concrétisé par une proposition de contribution exceptionnelle de 370 €, votée et approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

D'autre part, et afin de rester dans un esprit de solidarité, les jeunes ont déposé les jeux restants le samedi 25 mai à l'éco-cyclerie soullandaise Recyc'la Vie. Pour les remercier des 78 kg de jeux déposés, Christophe CABANETOS, directeur de la structure, leur a fait bénéficier d'une visite privée de l'établissement, à laquelle ont également pu participer les parents.

Réunis pour la dernière fois de l'année en mairie au mois de juin, les jeunes élus ont ainsi remis avec beaucoup de joie le chèque de don à Catherine FOURNIGAUULT, qui leur a exprimé en retour de vifs remerciements. « *Merci à vous tous, membres du CME et municipalité, de votre accompagnement et de nous donner les moyens de faire briller les yeux des enfants gravement malades.* »

Échange ton livre lors du Festival Milcendeau se livre

Lors de la première édition du Festival du livre et des arts Milcendeau se livre, qui s'est déroulée le dimanche 23 juin dans les jardins du Musée Charles Milcendeau, les jeunes conseillers ont invité les lecteurs à un temps d'échanges pour partager coups de cœur et discussions autour des livres. Les suggestions de lectures ont ravi les participants à ce petit comité de lecteurs en herbe !



Présentation de l'affiche du Festival le 8 juin.



Les élus ont accueilli Christophe VITAL lors de l'inauguration du festival.

Évènement culturel Milcendeau se livre : une première édition couronnée de succès

En rencontrant son public dès sa première édition, le festival littéraire et artistique Milcendeau se livre a marqué d'une pierre blanche l'histoire du Musée Milcendeau !

Plus de cinq cents visiteurs

Avec plus de cinq cents visiteurs venus à la rencontre des dix-neuf auteurs et six artistes peintres réunis dans les jardins du Musée, la première édition de ce nouvel évènement culturel d'envergure a tenu toutes ses promesses, et même bien plus encore !

Genèse d'un festival inédit

Pourtant, l'idée de ce festival n'a vu le jour qu'en fin d'année dernière ! Conseillère municipale, Marie-France BERTAUD, écrivaine de renommée qui signe ses romans sous son nom de plume Marie-France DESMARAY, a naturellement intégré la Commission Culture de la Ville de Soullans. Très vite, elle exprime son souhait de mettre la culture à l'honneur au cœur de la commune et imagine au regard de sa propre expérience d'écrivaine un évènement inédit.

« Le jardin du musée offre un cadre tout à fait exceptionnel pour proposer un salon différent, tout en restant intimiste. Une atmosphère à la fois magique et historique s'en dégage. Les visiteurs devraient à leur tour se laisser charmer ! »

Marie-France BERTAUD, conseillère municipale

Un cadre exceptionnel,
un salon différent et intimiste
pour se laisser charmer.

Marie-France BERTAUD
Conseillère municipale

Aussitôt séduits par le projet, les élus la soutiennent unanimement. « Ce nouvel évènement culturel majeur vient compléter le panel des animations déjà mises en place par la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts. C'est vraiment une chance pour notre territoire. », se réjouit Jean-Michel ROUILLÉ, Maire de Soullans.

Un évènement intergénérationnel qui ouvre la culture à tous

Les deux écoles de la commune et les résidents de l'EHPAD Les Châtaigniers se joignent avec enthousiasme au concept,

tandis qu'est composée en parallèle une sélection restreinte d'invités avec pour vocation de faire de ce festival un évènement intergénérationnel ouvrant la culture à tous.

Des auteurs, des artistes & des animations

Le projet imaginé se concrétise ainsi dans un cadre rêvé le dimanche 23 juin 2024. « Nous ouvrons les premières pages d'un livre très riche que nous allons écrire ensemble », remercie Marie-France BERTAUD lors de l'inauguration, heureuse de l'enthousiasme rencontré autour de cet évènement culturel fédérateur.

Les amateurs de romans historiques ont pu faire connaissance avec Guylène BERTRAND-TRAJAN et ceux de romans noirs avec Angéline DELCROIX et Marie DEVOIS, tandis que la poésie et les nouvelles ont été présentés par Emma MESSANA et Jean-Yves ROBICHON. Le domaine de la littérature générale a réuni Suzanne GACHENOT, Yves VIOLLIER, Marie-Christine COMBES, Eloïse AVERTY, Corine VALADE et bien sûr Marie-France DESMARAY, à la fois autrice et organisatrice.

Des auteurs référencés dans le secteur vie pratique et cuisine ont également été



Les œuvres des peintres mises en valeur.



Le Festival Milcendeau se livre à pour vocation d'être un événement intergénérationnel.

“

Un nouvel évènement
culturel majeur,
une chance
pour notre territoire.

Jean-Michel ROUILLÉ
Maire de Soullans

”

invités avec la présence de Benoit PINEAU (lui aussi auteur soullandais), Ludovic POUZELGUES, chef cuisinier du Restaurant nantais étoilé Lulu Rouget et l'Association Bouïn, site remarquable du goût.

Le secteur jeunesse et BD a de même eu du succès grâce à la présence de Julie BULLIER, Anne DUMERGUE, Ludovic LECOMTE et Jean-Charles GAUDIN.

Dans ce même temps, le festival a fait la part belle aux amateurs d'art qui ont pris plaisir à échanger avec les six artistes peintres Jacques QUAIREAU, Jacques-Charles LIGOUREAUD, Audrey THOBY, Alain COUPAS, Annette RIVALIN et Alice SURET-CANALE, accueillie en ce début d'année en résidence sur le territoire.

Sur fond musical proposé par Zam'Trad, la journée a été agrémentée de plusieurs temps forts et animations qui ont séduit les publics de tous âges : Échange ton livre par le Conseil Municipal des Enfants, séance de contes pour enfants avec Conte et rêve, deux flash art avec Jacques QUAIREAU, table ronde avec les auteurs animée par Clémentine BARANGER de la librairie challandaise Au Chat lent et rencontre avec Alice SURET-CANALE animée par Christophe VITAL, en plus de l'ouverture gratuite du Musée.



Zam'Trad et le Flash Art.

Christophe VITAL, un parrain de choix

Ancien Conservateur en chef des musées de Vendée et président de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France, Christophe VITAL, qui a beaucoup œuvré quant au rayonnement du Musée Charles Milcendeau, a répondu à l'invitation non seulement en tant qu'auteur d'un roman sorti en septembre dernier, mais aussi en tant que parrain de cette première édition du festival. Devant un public très réceptif, il a retracé avec passion l'époque de l'artiste peintre du pays, ainsi que son amour pour les arts et les musées en particulier, sources inépuisables d'émerveillement et d'inspiration.

« Charles Milcendeau voulait faire du Bois Durand le nouveau Barbizon en invitant plein d'artistes. Ce rêve se réalise aujourd'hui. Nul doute qu'il serait sûrement heureux de voir son jardin ainsi rayonner. », témoigne le parrain de cette première édition.

“

J'ai été très heureux d'être
le parrain de cette 1^{ère} édition,
une très belle journée.

Christophe VITAL,
Président de l'association générale
des conservateurs des collections
publiques de France

”

Rendez-vous...

... en juin 2025
pour la deuxième édition !



L'attribution du label Maison des Illustres est une reconnaissance de marque pour la maison dans laquelle a vécu Charles Milcendeau, l'artiste peintre du pays.



La plaque rend hommage au peintre, ainsi qu'à son épouse qui a beaucoup œuvré pour sa postérité.

Le label Maison des Illustres Une prestigieuse distinction de plus pour le Musée Charles Milcendeau !

Déjà classée Monument Historique depuis 2016, la maison dans laquelle a vécu Charles Milcendeau a reçu en début d'année une seconde prestigieuse distinction. Le Ministère de la Culture a en effet décerné le label Maison des Illustres à la demeure de l'artiste peintre soullandais.

“
L'attribution de ce label est une reconnaissance pour tous ceux qui ont contribué au rayonnement du musée.
Jean-Michel ROUILLÉ,
Maire de Soullans
”

Créé en 2011, ce label signale des lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire de femmes et d'hommes qui se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. Son attribution représente ainsi une reconnaissance officielle de l'intérêt patrimonial de la Maison.

Cinquième site labellisé en Vendée

« A ce jour, le label Maison des Illustres a été attribué à deux-cent-cinquante sites en France. La région des Pays de la Loire en dénombre huit, dont cinq sont en Vendée en

comptant celui que vous venez d'obtenir. », a félicité Étienne BARTCZAK, représentant de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) des Pays de la Loire, lors de la cérémonie de dévoilement de la plaque qui s'est déroulée le vendredi 29 mars en présence de nombreuses personnalités.

Reconnaissance de l'implication du Service Culture

Jean-Michel ROUILLÉ, maire de Soullans et vice-président de la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts, a souligné le dynamisme de l'équipe du Service Culture de la Communauté de Communes qui œuvre activement au rayonnement du site patrimonial.

« Charles Milcendeau a marqué son époque et l'histoire de notre pays maraichin. L'attribution de ce label est une reconnaissance de plus pour le musée, mais aussi pour tous ceux qui ont contribué au rayonnement de son œuvre. » A ce titre a notamment été saluée l'implication au premier plan et de longue date de Christophe VITAL, Conservateur en chef honoraire des Musées de Vendée et président de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France, présent lors de la cérémonie.

Record de fréquentation l'an dernier

« C'est également une récompense pour les équipes de la Communauté de communes, très présentes pour animer le site patrimonial intercommunal, et grâce auxquelles la fréquentation a explosé l'an dernier. »



Infos pratiques

Renseignements :

- 02 51 35 03 84
- sur le site www.musee-milcendeau.fr

Horaires d'ouverture :

- tous les jours jusqu'au 22 septembre 2024
- de 14h à 19h



Un siècle sépare les deux mairies.



Recette de cuisine

Biguenée ou Bignaïe soullandaise

Si on devait la définir, on dirait que la biguenée est une crêpe épaisse, garnie avec du lard. Nos parents et grands-parents avaient pour habitude de la préparer, le soir, dans une grande poêle avec un long manche, sur l'âtre de la cheminée. Cette crêpe épaisse constituait un repas bon marché pour toute la famille et calait les estomacs à coup sûr. On pouvait l'accompagner d'une salade à la sauce lét-bèr (sauce lait et beurre).

Ingrédients

Pour 6 crêpes

- 250 g de farine,
- 3 œufs,
- 1/2 litre de lait,
- 20 g de beurre,
- 4 tranches fines de lard fumé
- sel, poivre noir du moulin

Préparation

Tamisez la farine dans un saladier, faites un puits et cassez les œufs entiers, ajoutez le beurre fondu, sel, poivre et commencez à mélanger en versant progressivement le lait.

Lorsque la pâte est bien homogène, laissez reposer deux bonnes heures à température ambiante.

Au dernier moment, faites griller les tranches de lard 1 minute sur chaque face.

Faites chauffer la poêle dans laquelle vous allez faire la biguenée.

Quand la poêle est chaude, ajoutez une première louche de pâte, laissez prendre une minute à feu doux, ajoutez la tranche de lard sur le dessus et reversez une autre couche de pâte ; laissez encore deux minutes puis retournez la crêpe et faites cuire de l'autre côté.

Recommencez jusqu'à épuisement de la pâte, et passez à table !

La Mairie Une localisation inconnue

Les premiers registres faisant défaut, il est impossible de préciser le lieu où se tiennent les séances du conseil. L'« hôtel de la mairie » de 1812 n'existe pas.

La salle de l'école de garçons fait office de mairie.

Une enquête de 1833 informe que le loyer annuel de la maison qui l'abrite est de 120 francs. Une pièce sert de bureau pour le maire et les archives municipales.

Août 1849

Le loyer annuel de la salle de classe, de la mairie, du logement de l'instituteur et secrétaire de mairie est de 163,50 francs. La maison est louée par M. BADEREAU, rue du Puits (actuelle rue des Anciens Combattants), depuis plus de vingt ans.

Novembre 1873

M. BADEREAU propose au conseil d'acheter la maison qu'il lui loue depuis plus de 40 ans. Un accord est trouvé sur la base de 7000 francs payables en dix annuités...

Mai 1875

Le conseil s'accorde sur un emprunt. La municipalité est enfin propriétaire de ses locaux !

Octobre 1922

Les locaux municipaux étant trop exigus, des plans de rénovation (entreprise F. MERCERON) sont présentés et approuvés en 1921. La mairie est rénovée et consacrée le 17 octobre 1922.

1974

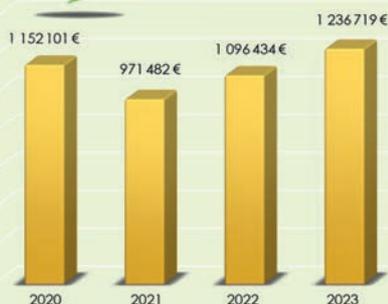
Une nouvelle mairie ouvre ses portes, rue de l'Océan, et l'ancienne mairie servira principalement aux associations pour des réunions ou de petites activités.

CAF - Capacité d'Autofinancement

La Capacité d'Autofinancement représente les ressources dégagées du fonctionnement permettant de couvrir le remboursement en capital de la dette et de financer les investissements futurs.



Au 31/12/2023, la CAF brute progresse significativement de + 13%.



Dépenses d'Investissement 7 964 635 €

Dépenses d'équipement

MATÉRIEL BIENS MOBILIERS

Véhicule électrique, vidéo surveillance, mobiliers et petits équipements ...

361 291 €

TERRAINS RÉSERVES FONCIÈRES

157 000 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Complexe sportif, camping, écoles, bibliothèque

6 360 423 €

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Effacements réseaux, voirie, rénovation du paysage urbain

583 543 €

Dépenses financières

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

502 378 €

Recettes

Les recettes permettant l'équilibre du budget 2024 proviennent principalement de dotations/subventions, de la fiscalité et des produits des services municipaux.

Subventions

Associations :	15 240 €
CCAS :	19 000 €
Contrats Ecoles :	110 736 €



L'essentiel du budget 2024 : 11 922 613 € Une ville pour tous

Vote au conseil municipal du 11 avril 2024, le budget bénéficie de l'excellente santé financière de la commune, qui assure de façon sereine la poursuite des grands projets structurants du mandat 2020-2026 dans l'intérêt du bien vivre de tous les Soullandais.

Priorités

- Cadre de vie
- Environnement / Développement durable
- Investissement dynamique

Caractéristiques

- Maintien du taux des impôts locaux
- Gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement
- Maîtrise de l'évolution des dépenses de gestion
- Stabilisation des effectifs

Dépenses de Fonctionnement 3 957 978 €



Conseils municipaux

Extraits des délibérations

15 décembre 2023

Convention pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'approuver la convention constitutive de mise en place d'un dispositif de financement des moyens mis en œuvre pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés entre CITEO, la Communauté de Commune Océan Marais de Monts et ses Communes membres
- de désigner la Communauté de Communes Océan Marais de Monts comme coordonnateur mandataire du groupe et lui donner mandat pour signer la convention avec CITEO.

Vote d'une subvention exceptionnelle à l'association « Transport Solidaire Soullandais »

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association « Transport Solidaire Soullandais » d'un montant de 500 euros.

Vote d'une subvention exceptionnelle à l'association « Soullans Animation Tourisme »

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association « Soullans Animation Tourisme » d'un montant de 428,25 euros correspondant au coût de l'achat et droit de diffusion du documentaire « La Planète Blanche » à destination des habitants de la commune de Soullans.

Année scolaire 2023 / 2024 - Sorties et séjours pédagogiques / écoles publique et privée sous contrat

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer les participations financières comme suit, dans la limite des frais engagés :

- Sortie à la journée sans nuitée : prise en charge du coût du transport des enfants (sur la base du coût en bus) dans la limite d'un transport par an et par classe, plafonné à 200 euros,
- Séjour / sortie pédagogique avec nuitées ou classe transplantée : cette subvention est de 30 euros par élève inscrit en établissement d'enseignement public et privé de Soullans, sous réserve qu'il participe effectivement au séjour et assimilé,
- Séjour / classe de neige : Cette subvention est de 270 euros par élève inscrit en établissement élémentaire d'enseignement public et privé de Soullans, sous réserve qu'il participe effectivement à une classe de neige et assimilé.

Subventionnement du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles de SOULLANS Année scolaire 2023 / 2024

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à octroyer

une subvention d'un montant maximum de 150 euros par an et par enfant, au titre de l'année scolaire 2023 / 2024.

Tarifs municipaux - Année 2024

Deux modifications de tarifs ont été votés en 2023.

Concernant les tarifs de la bibliothèque lors du conseil municipal du 22 juin 2023 avec la délibération 2023.52, et le 5 octobre 2023 concernant les tarifs du centre de loisirs avec la délibération 2023.77.

Sur proposition de la commission des finances du 30 novembre 2023, il sera proposé de valider les tarifs 2024.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de modifier les tarifs appliqués en 2023 sur l'année 2024, concernant :

- le forfait électricité pour le marché,
- les vacations de la police municipale,
- les tarifs du camping municipal,
- les tarifs de la salle Prévoirie.

Les autres tarifs municipaux restent inchangés.

Convention de raccordement, de gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques

à très haut débit en fibre optique avec Vendée Numérique

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- de valider le projet raccordement, de gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique,
- d'approuver la convention à intervenir avec Vendée Numérique.

Echange de la parcelle cadastrée BC 263 contre la parcelle cadastrée BA 56

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'échanger la parcelle BA 56 d'une superficie totale de 990 m² appartenant à la commune contre la parcelle B 263 appartenant à M. LEPROULT Christopher et Mme BARRE Camille, dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable du château d'eau à la plaine des sports,
- de prendre en charge les frais de notaire affectés à cet échange.

Acquisition de la parcelle cadastrée n° 469 de la section AO

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 469 de la section AO, d'une superficie totale de 192 m², pour un montant total forfaitaire et global de 13 500 euros, toutes indemnités incluses et hors frais d'acquisition, dans le cadre de l'aménagement d'une liaison entre la Place De Gaulle et de la Place Ledesma.

14 mars 2024

Débat d'orientation budgétaire 2024

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport.

Demande de subvention auprès du Département de la Vendée dans le cadre du soutien aux projets d'équipements sportifs des communes et intercommunalités

Les membres du conseil municipal ont approuvé l'aménagement d'une plaine des sports, incluant une salle multisports et des courts de tennis.

Le montant prévisionnel de ces travaux, a été validé à hauteur de 5 033 863,80 euros HT par la délibération n° 2023.56.

FINANCEMENTS PUBLICS DE L'OPERATION					
Financements publics concernés	Sollicité	Attribué	Montant de la dépense éligible à financer par des fonds publics	Pourcentage	Montant du financement
Conseil Départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 033 863,80 €	20,00 %	1 006 772,76 €
DETR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 000 000,00 €	30,00 %	300 000,00 €
Région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 033 863,80 €	3,38 %	170 000,00 €
Autofinancement du maître d'ouvrage	Emprunt	<input checked="" type="checkbox"/>	Taux d'autofinancement 70,66 %	Montant de l'autofinancement 3 557 091,04 €	
	Fonds propres	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOTAL DES FINANCEMENTS PUBLICS				1 476 772,76 €	

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024, suivant le plan de financement ci-dessus.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter la subvention du Département de la Vendée dans le cadre du soutien aux projets d'équipements sportifs des communes et intercommunalités qui est à hauteur de 20 %,
- d'entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer tout document afférent à ce dossier.

Aménagement d'une plaine des sports, construction d'une salle multisports et de courts de tennis : demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du Contrat Pays de la Loire 2026

Le contrat Pays de la Loire 2026 a vocation à soutenir les projets structurants des collectivités ayant un impact significatif pour le territoire et ses habitants.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention dans le cadre du contrat Pays de la Loire 2026, et à entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer tout document afférent à ce dossier.

Maison médicale : exonération de la régularisation des charges locatives 2023

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- de maintenir la décision de ne pas augmenter les loyers relatifs à l'occupation de la maison médicale à la date anniversaire de la signature du bail,
- de ne pas appliquer la régularisation des charges locatives sur l'année 2023.

Il est précisé que les charges 2024 ne sont pas concernées par ce gel.

Demande de subvention auprès de la FRAM (Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées)

La commune a fait l'acquisition de deux tableaux de l'œuvre de Charles Milcendeau.

- « La couturière », période 1872 - 1919 - dessin au fusain sur papier pour un montant de 1 228 euros TTC.
- « Le jeune chasseur au lapin » période 1872 - 1919 - dessin pastel et pierre noire sur papier pour un montant de 665 euros TTC.

La FRAM peut subventionner une partie de ces achats à hauteur de 40 %.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer la demande de subvention auprès de la FRAM.

Subvention exceptionnelle à l'association «Hirondelles Soullandaises Basket Club»

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association «Hirondelles Soullandaises Basket Club» d'un montant de 1 000 euros, pour l'achat d'un panier de basket mobile.

Subvention exceptionnelle à l'école primaire publique Charles Milcendeau pour un séjour à Paris lors des jeux Paralympiques.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'école primaire publique Charles Milcendeau d'un montant de 270 euros par élève.

Approbation des marchés de travaux de terrassement, voirie et assainissement, pour « Le Clos de la Scierie »

Une consultation a été réalisée en procédure adaptée pour les travaux de terrassement, voirie et assainissement EU-EP pour

le lotissement « Le Clos de la Scierie ».

La procédure a fait l'objet d'un lot unique.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer le marché de travaux de terrassement, voirie et assainissement EU-EP pour le lotissement « Le Clos de la scierie », à l'entreprise POISSONNET TP, pour un montant de 365 580,80 euros HT.

Adhésion à la centrale d'achat de Vendée Numérique

L'article L.2113-2 du Code de la Commande Publique définit la notion de centrale d'achat de la manière suivante « une centrale d'achat est un acheteur qui a pour objet d'exercer de façon permanente au bénéfice des acheteurs, l'une au moins des activités d'achat centralisées suivantes :

- l'acquisition de fournitures ou de services destinés à des acheteurs,
- la passation des marchés publics de travaux, de fournitures ou de services destinés à des acheteurs.

En conséquence et en application de la délibération du conseil d'administration de Vendée Numérique n° D-2a-01-12-2023, celle-ci a décidé de constituer une centrale d'achat.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer à la centrale d'achat Vendée Numérique.

Conventions avec le SyDEV

Des conventions ont été signées avec le SyDEV :

- effacement de réseau électrique,
- opération de rénovation d'éclairage,
- implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité,
- établissement d'infrastructures de communications électroniques.

Convention avec Vendée Numérique

Raccordement, de gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique.

Conventions entre ESNOV et la commune de Soullans

ESNOV Chantiers (Nature et Environnement), 8 rue de la Poctière 85300 Challans, propose :

- d'effectuer le désherbage sélectif des voiries du bourg, avec enlèvement des déchets. Il est proposé de signer une convention pour une prestation de 17 jours. Le coût global s'élève à 11 220 euros.
- d'effectuer le nettoyage, débroussaillage des fossés et bassins d'orage avec enlèvement des déchets : lotissement des Tilleuls, lotissement des Iris, chemin du Chai, rue du Sancy. Il est proposé de signer une convention pour une prestation de 3 jours. Le coût global s'élève à 1 980 euros.
- d'effectuer le soufflage et le balayage des feuilles sur les trottoirs. Il est proposé de signer une convention pour une prestation de 3 jours. Le coût global s'élève à 1 980 euros.

Le conseil municipal à l'unanimité des

membres présents, décide d'approuver les conventions à intervenir avec ESNOV.

Cession des parcelles cadastrées section AA n°80

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de céder la parcelle cadastrée section AA n°80 d'une surface de 357 m² situées chemin du Parc, au prix de 553,48 euros.

Convention entre les villes de Challans et de Soullans pour la scolarisation des élèves des écoles publiques du 1^{er} degré

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver la convention entre la ville de Challans et la ville de Soullans pour la scolarisation des élèves des écoles publiques du 1^{er} degré.

Transfert de compétence restauration scolaire municipale à la ville de Soullans

Il est proposé de procéder au transfert de la compétence restauration scolaire du CCAS vers la municipalité de Soullans.

Par conséquent toutes les dépenses liées à la restauration scolaire (achat des denrées, analyses du laboratoire, remboursement frais de personnel) seront à la charge de la ville de Soullans.

Afin de faciliter les opérations comptables, ce transfert se fera à partir du 1^{er} janvier 2024. L'unique agent missionné pour la commande des denrées et la confection des repas étant employé par l'EHPAD (budget annexe du C.C.A.S) sera recruté par la ville de Soullans à compter du 1^{er} septembre 2024.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter les modalités de ce transfert de compétence ainsi présenté.

5^{ème} saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : renouvellement de la convention d'objectifs

Le conseil municipal est informé que la Communauté de communes Océan-Marais de Monts et l'ensemble de ses communes membres souhaitent renouveler la « 5^{ème} saison culturelle hivernale » pour l'année 2023 / 2024.

Pour cela, la signature d'une convention est nécessaire.

Pour la saison 2023 / 2024, la valeur de la participation financière forfaitaire par spectacle ou manifestation culturelle est fixée à 640 euros. Pour les résidences d'artistes, la participation financière est définie à 320 euros et fera l'objet de deux versements, soit un par exercice comptable. Un supplément pour une présentation en double page de 200 euros est prévu.

Au total, la participation financière de la commune serait de 1680 euros.

Il est précisé que la convention sera conclue pour une durée d'un an.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver les termes de la convention d'objectifs de la 5^{ème} saison culturelle hivernale 2023 / 2024 à intervenir entre la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

Accueil de loisirs et restaurant scolaire : modification des règlements intérieurs

Il est rappelé que dans le cadre de la gestion des accueils de loisirs et du restaurant scolaire, deux règlements intérieurs ont été approuvés afin de faciliter le bon déroulement des activités en définissant un cadre clair et formalisé.

Ces règlements permettent d'indiquer les modalités d'organisation et de fréquentation des temps d'accueil et les obligations des familles qui y inscrivent leurs enfants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver les règlements intérieurs modifiés des accueils de loisirs et du restaurant scolaire de la commune de Soullans,
- de dire que les nouveaux règlements intérieurs du restaurant scolaire et des accueils de loisirs prendront effet à compter de la validation par les membres du conseil.

Accueil de loisirs de Soullans : sortie à Planète Sauvage

La commune organise des séjours d'été pour les enfants et les jeunes. Cette année une sortie à Planète Sauvage est prévue.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la participation des familles pour la somme de 7,00 euros par enfant,
- d'approuver la participation de la commune à la hauteur de 846,20 euros.

Accueil de loisirs de Soullans : approbation des tarifs des séjours d'été

La commune organise des séjours d'été pour les enfants et les jeunes.

Cette année, trois séjours sont organisés :

- un séjour pour les 5 / 6 ans,
- un séjour pour les 7 / 8 ans,
- un séjour pour les 9 / 11 ans.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le prix des séjours d'été.

11 avril 2024

Approbation du Compte Financier Unique (C.F.U.) 2023

La clôture 2023 constitue le premier exercice présenté en C.F.U., sous le référentiel budgétaire et comptable M57.

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 19 mars 2024.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter les C.F.U. de l'exercice 2023 arrêtés comme suit :

Résultat cumulé à la fin de l'exercice 2023	
Résultats de clôture	
BUDGET PRINCIPAL	
Investissement	4 566 681,08 €
Fonctionnement	1 007 028,71 €
Total cumulé	5 573 709,79 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS	
Investissement	- 232 855,44 €
Fonctionnement	473 090,39 €
Total cumulé	240 234,95 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LE CLOS DE LA SCIERIE »	
Investissement	674 353,49 €
Fonctionnement	0,02 €
Total cumulé	674 353,51 €
BUDGET ANNEXE MAISON MÉDICALE	
Investissement	- 15 298,94 €
Fonctionnement	34 423,03 €
Total cumulé	19 124,09 €

Soit un résultat de clôture global consolidé au 31 décembre 2023, hors restes à réaliser, de 6 507 422,34 euros.

- Restes à réaliser : 5 761 379,51 €
- Résultat consolidé : + 746 042,83 €.

Affectation des résultats aux budgets 2024

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'affecter en recette d'investissement du budget principal primitif 2024, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 1 007 028,71 euros,
- d'affecter en recette d'investissement du budget annexe « maison médicale » primitif 2024, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 34 423,03 euros.

Fiscalité Directe Locale : vote des taux pour l'année 2024

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir, pour l'année 2024, les taux d'imposition comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,64 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32,82 %,
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20,62 %.

Vote des subventions de fonctionnement aux associations

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer aux associations et organismes divers une subvention (proposition 2024) :

- associations sportives : 10 780,00 €,
- associations culturelles : 3 360,00 €,
- association scolaire et extrascolaire : 410,00 €,
- associations sociales/solidarité/3^{ème} âge : 130,00 €,
- organismes départementaux et divers : 560,00 €.

Soit un montant total de subventions de 15 240 €.

Vote de subventions exceptionnelles

- **A l'association ACPG-CATM-OPEX pour l'acquisition d'un drapeau**
M. CHEVRIER, président de l'ACPG-

CATM-OPEX, fait savoir que le coût d'un nouveau drapeau s'élève à 1 308,00 euros et qu'une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Départemental, ainsi que du Conseil Régional.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association ACPG-CATM-OPEX du montant de reste à charge.

■ Au Tennis Club Soullandais

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association du Tennis Club Soullandais de 1 000,00 euros, pour le remplacement du lance balles âgé de 40 ans.

Subventions

■ Au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder pour l'année 2024 une subvention de 19 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale.

■ A l'amicale du personnel communal

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder pour l'année 2024 une subvention de 150,00 euros par agent adhérent à l'amicale du personnel, soit un montant estimatif de 3 900 euros.

Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2024

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de fixer à 550 euros le forfait élève à retenir pour l'année civile 2024. A titre indicatif, le montant de la subvention est estimé à 550 x 180 élèves = 99 000 euros. La contribution sera versée à l'OGEC de l'école privée Les Roseaux en avril, août et novembre sur la base des effectifs au 1^{er} janvier de l'année n.

Fournitures scolaires aux enfants des établissements public et privé de Soullans

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer, pour l'année 2024 la somme forfaitaire annuelle de 36,00 euros par élève fréquentant les établissements d'enseignement public et privé de Soullans.

La dotation est fixée sur la base des effectifs au 1^{er} janvier de l'année n, soit une dotation globale de 11 736,00 euros.

Approbation du budget primitif 2024

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 19 mars 2024.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- de voter le budget par nature et au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, par opération pour la section d'investissement, à l'exception des crédits non affectés à une opération qui seront votés par chapitre,
- de procéder à la reprise des résultats de l'exercice 2023,
- d'approuver le budget principal primitif de l'exercice 2024, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	
Fonctionnement	3 957 978,00 €
Investissement	7 964 635,00 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS	
Fonctionnement	962 709,44 €
Investissement	622 454,49 €
BUDGET ANNEXE MAISON MÉDICALE	
Fonctionnement	
• Recettes	70 862,00 €
• Dépenses	61 862,00 €
Investissement	89 298,94 €
BUDGET ANNEXE «LOTISSEMENT LE CLOS DE LA SCIERIE»	
Fonctionnement	3 174 606,98 €
Investissement	3 174 606,98 €

Acceptation d'un legs

La commune est informée que dans le cadre de la succession de Madame Claire BARBEREAU décédée le 8 janvier dernier, la défunte avait aux termes de son testament olographe en date du 26 décembre 2023, à Neuilly-sur-Seine, formulé un legs particulier au profit de la Commune.

Ceci, aux conditions expresses :

- que l'œuvre soit exposée avec la mention discrète « Legs de Mme Claire BARBEREAU » d'une part,
- que la commune de Soullans veille à l'entretien des tombes de ses deux parents, Robert et Rosa BARBEREAU inhumés au cimetière communal de Soullans, dans un caveau avec ses grands-parents paternels (Jacques et Reine), ainsi qu'à l'entretien du caveau de sa grand-mère maternelle, (Flavie dite Dalila GUILLONNEAU), inhumée dans le même cimetière.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter le legs tel que décrit ci-dessous aux conditions énumérées ci-dessus :
 - pour le musée de Charles Milcendeau, le fusain de Charles Milcendeau, représentant son grand-père maternel, Jérôme Guillonnet, intitulé « Le Boucher »,
 - le placement EDISSIMO DEFICIT FONCIER, effectué au Crédit Agricole Atlantique Vendée ;
- de préciser que le montant des frais de la délivrance de ce legs sera pris en charge par la commune.

Conventions avec le SyDEV

Des conventions ont été signées avec le SyDEV :

- rénovation d'éclairage et de l'éclairage public 2024,
- opération d'éclairage pour le lotissement Le Clos du Val de Vie.

Convention avec ENEDIS

Servitude de passage suite raccordement électrique du complexe sportif.

Convention avec Vendée Eau

Remplacement et déplacement des hydrants.

Concession de terrain agricole à titre temporaire

La commune a acheté à titre de réserve foncière des parcelles.

Les biens de réserves foncières peuvent faire l'objet de concession temporaire sans possibilité de conférer au preneur des droits de renouvellement ou de maintien dans les lieux. A noter que si le bien est utilisé à usage agricole, un préavis de 6 mois au moins sera nécessaire à la fin de concession de manière à laisser la saison de culture se réaliser.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- de concéder à titre temporaire et révoquable les parcelles AM 23, AM 2 et BA 33, dans les conditions fixées par l'article L. 221-2 du Code de l'Urbanisme,
- de fixer la redevance à 65 euros l'hectare soit 321,28 euros par an.

Acquisition des parcelles cadastrées section AV n° 107, 108 et 109

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'acquérir les parcelles cadastrées sous les numéros 107, 108 et 109 de la section AV, d'une superficie totale d'environ 7 988 m², pour un montant total forfaitaire et global de 1 597, 60 euros, toutes indemnités incluses et hors frais d'acquisition,
- de dire que la commune prendra en charge les frais d'acte, le cas échéant.

Proposition d'achat de diverses parcelles Les Morelières - succession Claire BARBEREAU

Dans le cadre de la succession de Claire BARBEREAU, la commune de Soullans avait été mentionnée pour être prioritaire dans l'achat de parcelles de terrain si la municipalité se décidait de se porter acquéreur.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'acquérir les parcelles cadastrées section AD n°41, 47, 104, 155 et 160 d'une superficie de 17 162 m² situées Les Morelières,
- de dire que la commune prendra en charge les frais d'actes, le cas échéant.

Convention d'occupation à titre temporaire et exclusif du logement d'habitation situé au 5 rue Charles Milcendeau

Un logement communal, situé au 5 rue Charles Milcendeau d'environ 37,19 m², est disponible.

Monsieur le Maire propose de déterminer les conditions de location qui permettront la rédaction de la Convention d'occupation à titre temporaire et exclusif du logement avec les intéressés.

Le montant du loyer mensuel de 100 euros sera révisé automatiquement chaque année à la date anniversaire du contrat, en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers connu au jour de la signature.

Ladite convention est valable pour une durée d'un an à compter de sa signature à titre temporaire et exclusive, renouvelable tacitement pour la même durée.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter la mise en œuvre de ladite convention comme énumérée ci-dessus.

13 juin 2024

Contribution exceptionnelle association « Petits Princes »

Le conseil municipal des enfants dans le cadre de ses actions a décidé de collecter et de vendre des jouets au profit de l'association « Petits Princes ». Créée en 1987, ladite association a été la première de France à réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une contribution exceptionnelle à l'association « Petits Princes » d'un montant de 370 euros.

Subventions exceptionnelle et 2024 à l'association « Les Petits Hirondeaux »

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer à l'association « Les Petits Hirondeaux » à la suite de sa création, une subvention d'un montant total de 500 euros et une subvention de fonctionnement d'un montant total de 704 euros correspondant à 16 enfants x 44 euros.

Le Clos de la scierie : attribution du marché lot 2 Travaux d'aménagement paysager et mobilier urbain

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer le marché Lot 2 travaux d'aménagement paysager et mobilier urbain pour le lotissement « Le Clos de la scierie », à l'entreprise ID VERDÉ de Challans pour un montant 70 351,26 euros HT.

Définition des zones d'accélération d'énergies renouvelables (ZAE nR) : lancement d'une concertation avec le public

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (ENR) demande aux communes de définir des zones d'accélération pour les projets d'énergie renouvelable (ZAE nR).

Les ZAE nR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien, géothermie, etc.). La loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- de mettre à disposition du public les pièces permettant la compréhension du choix de la localisation des zones par ENR et de mettre un registre à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie du 14 juin 2024 au 14 juillet 2024.

- d'organiser une consultation par voie électronique sur le site internet www.soullans.fr

Les délibérations complètes sont affichées en mairie.

« Les Improbables »

Festival de découvertes artistiques au musée

Vendredi 18 et samedi 19 juillet

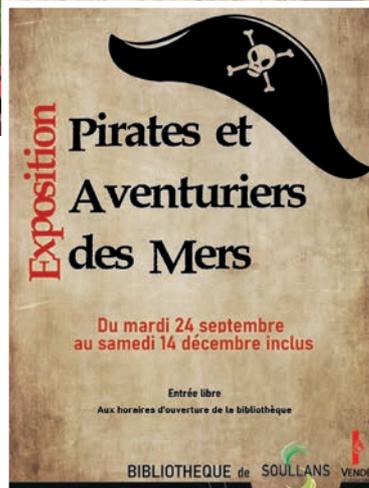
Le festival « Les Improbables » revient pour une deuxième édition en 2024 : un grain de folie et de découvertes surprenantes dans la saison estivale ! En clin d'œil à un artiste qui aimait bousculer les convenances et les règles, découvrez lors de ces deux jours : un spectacle, deux concerts, un entresort, des visites et ateliers...

En famille ou entre amis, la fin de journée s'annonce festive et animée au musée Charles Milcendeau !!

- De 18h à 23h - Tout Public
- Entrée libre en fonction de la jauge du site



Nouvelle participation à LA JOSÉPHINE le samedi 5 octobre



Conférence d'Yves SIMARD «Pirates et corsaires».

Saison culturelle Animations à la bibliothèque

Juin, juillet, août

Du samedi 8 juin jusqu'au samedi 3 août inclus
Vente de livres

La bibliothèque vend ses livres déclassés à petits prix. Vous trouverez tous types de documents pour les petits comme pour les grands.

- Vente aux horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale.

ATTENTION - FERMETURE du 13 août au 31 août inclus

Septembre

Du mardi



24 septembre au samedi 14 décembre inclus
Exposition « Pirates et aventuriers des mers »

en partenariat avec la

Bibliothèque Départementale de la Vendée
Découvrez les grands aventuriers des mers et faites la connaissance des pirates : Jean David Naud, Jack Rackham, Mary Read et William Kidd et les livres dont ils sont les héros.

Rencontrez également des aventuriers plus récents : Eric TABARLY, Bernard MOITTESSIER et Herman MELVILLE.

- Tout public - Entrée libre

Octobre

Vendredi 4 à 20h
Conférence d'Yves SIMARD « Pirates et corsaires »

Larguez les amarres et partez à la rencontre des plus grands pirates et corsaires qui ont marqué l'Histoire : de Jeanne de Belleville, en passant par Francis Drake !

- Tout public - Entrée libre



Samedi 12 à 9h30
Atelier Créa'couture

Des ateliers de couture sont proposés aux débutants, comme aux initiés à la bibliothèque. Avec l'aide de Catherine, couturière passionnée, vous réaliserez un projet à chaque séance.

Une liste de fournitures vous sera communiquée en amont.

- A partir de 12 ans - Sur inscription



Mercredi 16 à 10h30
Histoires & cie, spécial « Prix Infantines »

Les tout-petits sont invités à découvrir les albums sélectionnés pour le prix « Les Infantines », puis à voter pour leur préféré.

- Pour les tout-petits de 0 à 3 ans
- Entrée libre

INFOS PRATIQUES

Mercredi 23 à 10h30 Kamishibai, les histoires du théâtre de papier



Embarquez pour de nombreuses histoires et plongez au cœur d'aventures maritimes.

- A partir de 4 ans
- Entrée libre

Mercredi 23 à 14h Atelier dessins animés « Les merveilles du monde marin »



Pars à la découverte des talents cachés des animaux de la mer et anime-les avec l'application BlinkBook.

- A partir de 7 ans - Sur inscription

Novembre

Samedi 16 à 9h30 Atelier Créa'cuture

Des ateliers de couture sont proposés aux débutants, comme aux initiés à la bibliothèque. Avec l'aide de Catherine, couturière passionnée, vous réaliserez un projet à chaque séance.

Une liste de fournitures vous sera communiquée en amont.

- A partir de 12 ans - Sur inscription

Vendredi 22 à 20h Mois du film documentaire

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée



Projection du film « Les Dévoilés » de Yannick CHARLES, 52 minutes (2024)

Résumé : Ils naviguent loin et vite et font rêver des millions de terriens. Ils incarnent le rêve et l'aventure, l'absolu et l'imprévisible. La compétition, l'enjeu sportif ? Pas seulement. Dans quel autre sport, le ou la dernière d'une course est-il ou est-elle accueilli-e en héros ? Réunis dans une voilerie, à Lorient, Isabelle JOSCHKE, Anne LIARDET, Thomas COVILLE, Giancarlo PEDOTE, et Loïck PEYRON livrent leur quotidien de marins océaniques et d'athlètes de haut niveau.

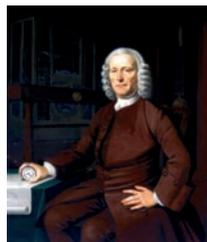


La diffusion sera suivie d'un temps d'échange avec Serge VIVIAND, qui fait carrière dans la course au large. Entre construction, chef de projet (Mike PLANT, Isabelle AUTISSIER ...), courses en équipage et Mini Transat en solitaire, il est actuellement logisticien sur les courses nautiques dont le Vendée Globe.

- Tout public - Entrée libre

Décembre

Vendredi 6 à 20h Conférence d'Yves SIMARD « A la recherche de la longitude »



Mais comment les marins arrivent-ils à se repérer en mer ? John Harrison (1693-1776) fut le premier à apporter une réponse ...

- Tout public - Entrée libre

Samedi 7 à 15h Ciné-goûter de Noël



Projection pour les enfants, suivie d'un goûter, proposée par l'association de la Bibliothèque Soullandaise.

- A partir de 6 ans - Sur inscription

Samedi 14 à 9h30 Atelier Créa'cuture

Des ateliers de couture sont proposés aux débutants, comme aux initiés à la bibliothèque. Avec l'aide de Catherine, couturière passionnée, vous réaliserez un projet à chaque séance. Une liste de fournitures vous sera communiquée en amont.

- A partir de 12 ans - Sur inscription

5ème saison



Arbadétorne présente « Florilège de Noël »

Concert de Noël à l'église de Soullans Samedi 14 décembre à 20h30

Après leur venue à Soullans en 2013, Arbadétorne revient avec un nouveau concert « Florilège de Noël », 1h30 de spectacle où coexistent différentes formes d'expressions traditionnelles : chants a cappella, instants de musique sacrée ou festive, conte tissant l'écrin du spectacle. Ici point de pensée musicale « classique », les musiciens d'Arbadétorne ont voulu restituer l'ambiance conviviale des veillées de la période de Noël telle qu'elles pouvaient se dérouler autrefois dans les campagnes vendéennes.

Le répertoire est axé sur la tradition des « chants de Nau » et des Guillannues, l'un des plus riches en France. Le groupe Arbadétorne a pris à son compte cette mémoire du passé et la fait revivre dans ce concert.

Quatre musiciens se partagent la scène : Maxime CHEVRIER (conte, violon et chant), Jean-François RAMBAUD (guitare, viole de gambe, violon et chant), Michaël AUGER (accordéon diatonique et chant), Benoît MICHAUD (vielle à roue et chant) et une invitée, Evelyne RAMBAUD, la mère de Jean-François, les accompagne au chant.

> Renseignements

- Tout public - Durée : 1h30
- Eglise de Soullans
- Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 7 €
- Réservation : www.billetterieomdm.fr

Agenda des manifestations 2^{ème} semestre 2024

Juillet

La Pétanque soullandaise CONCOURS DE PETANQUE

Tous les vendredis de l'été du 5 juillet au 30 août à partir de 19h
Concours de pétanque en semi-nocturne

- Restauration sur place
- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif adulte : 4 € - Moins de 16 ans : 2 €

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Le Secours Catholique

Mercredi 10 de 9h30 à 12h30

La boutique solidaire du Secours Catholique est ouverte à tous : vente de vêtements, chaussures, objets divers, linge de maison, jouets...

- Secours Catholique - 10 Place Ledesma
- 02 51 35 20 53
- Ouvert à tous

Les hirondelles soullandaises basket club - VIDE GRENIER

180 emplacements uniquement sur réservation et réservé aux particuliers.

Dimanche 21 de 9h à 17h30

- Rue Saint Christophe
Champ Espace Prévoirie
- Boissons, viennoiseries, restauration sur place
- Tarif : 10 € les 3 ml

Renseignements

- 06 18 68 20 37
- vgsoullanshbsc@gmail.com

Août

Société de chasse La Maraîchine BALL-TRAP

Au programme, tir à la fosse et « rabbit » (cartouches et prêt de fusils).

Samedi 3 et dimanche 4 à 14h

- Buvette, petite restauration et jeux sur place
- Lieu-dit La Chaussée à Soullans

Renseignements

- 07 70 44 08 61
- fabrice.naulleau@gmail.com

La Pétanque soullandaise CONCOURS DE PETANQUE

Sous l'égide de la FFPJP, la pétanque soullandaise organise un concours officiel réservé aux licenciés.

Dimanche 25 août à 13h15

- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif adulte et étudiants : 4 €
Moins de 16 ans : 2 €

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Septembre

Les Hirondelles Soullandaises Foot - 1^{er} VIDE GRENIER DU CLUB

Dimanche 8 de 9h à 17h30

- Inscriptions jusqu'au 17 août
- Rue Saint Christophe
Champ Espace Prévoirie
- Tarif : 10 € les 3 ml

Renseignements

- 06 14 53 01 91
- patricia.antheaume@wanadoo.fr
- jfaguerrand@hotmail.fr

Le Secours Catholique

Mercredi 11 de 9h30 à 12h30

Ouverture de la boutique solidaire.
Voir information ci-contre au 10 juillet.

Le conseil des Sages

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF

Moment convivial, gratuit à destination des Soullandais. Collation et petite animation musicale. Les chauffeurs de l'association « Transport Solidaire Soullandais » seront à votre disposition.

Mercredi 14 à 14 h30

- Foyer Rural - Place Ledesma
- Réservation avant le 28 août

Renseignements

- 02 51 68 57 99
- ccas@soullans.fr

Le club de l'amitié soullandaise

LOTO XXL

Samedi 28 à 21h

Animé par Alexandre DAVIET. Nombreux bons d'achats (1^{er} lot : 800 €).

- Inscription sur place à partir de 19h
- Espace Prévoirie, rue St Christophe

Renseignements

- Christian COSSAIS : 02 28 10 97 61
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Octobre

Soullans Animation Tourisme

SOIRÉE MUSICALE

Années 60 - 70 - 80

Soirée musicale pour le plaisir d'écouter, de chanter, de danser sur des grands classiques de musique interprétés par des musiciens passionnés : Scott et les Gypsies 70's.

Samedi 12 de 20h30 à 2h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif adulte : 15 €
- Réservation obligatoire
Nombre de places limité

Renseignements

- 06 68 84 32 12
- sat.soullans@orange.fr

Association des Petits Points Soullandais

PUCES DES COUTURIERES

Les puces de couturières et de loisirs créatifs rassemblent des particuliers qui veulent vendre des articles concernant la couture, le tricot, la peinture et le scrapbooking... GRATUIT

Dimanche 20 de 10h à 18h

- Foyer rural - Place Ledesma
- Entrée libre

Renseignements

- 06 32 13 33 98
- sylvie.dillet9@orange.fr

INFOS PRATIQUES

L'Association pour le don de Sang Marais et Monts

COLLECTE DE SANG

Lundi 21 de 16h à 19h30

- Espace Prévoirie
Rue Saint Christophe

Renseignements

- 06 72 15 21 54
- bernard.baud6@wanadoo.fr

Tennis Club Soullandais

TOURNOI DE LA TOUSSAINT SOULLANS

Tournoi de tennis catégories jeunes, séniors femmes et hommes durant les vacances de la Toussaint (dates à confirmer)

- Lieu : salles des sports 1 et 2
Place Ledesma
- Tarifs : adulte 19 € - Moins de 18 ans 16 €

Renseignements

- 06 24 38 78 01
- tennisclubsoullandais@gmail.com
- chadel.tomeli@free.fr

Le conseil des Sages

PROJECTION FILM

Le rendez-vous est déjà donné pour assister à la projection d'un film intergénérationnel. Informations détaillées à suivre en fin d'année.

Mercredi 30 à 19h30

- Espace Prévoirie
- Tout public
- Entrée gratuite

Novembre

Les hirondelles soullandaises Basket-club - REPAS ANNUEL

Grande soirée dansante ouverte à tous, animée par Les Stormiens.

Samedi 9 à 19h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif non défini

Renseignements

- 06 19 14 50 46
- reservation.hsbc85@gmail.com

Le Secours Catholique

Mercredi 13 de 9h30 à 12h30

Ouverture de la boutique solidaire.
Voir information ci-contre au 10 juillet.

Vocalise

15^{ème} WEEK-END CHANTANT

Cette année nous fêtons notre quinzième week-end chantant. Emmanuel PATERNE et Jean-Marc NORMAND nous feront l'honneur d'orchestrer ce moment, alors si le plaisir de chanter ensemble vous tente, rejoignez-nous.

Samedi 16 de 14h à 22h30

Dimanche 17 de 9h à 17h

- Attention place limitée à 200 personnes
- Accueil à partir de 13h
- Restauration sur place (sur réservation)
- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif à définir

Renseignements

- Carole : 06 18 08 07 86
- vocalise85@gmail.com

Novembre (suite)

Les hirondelles soullandaises

Basket-club - MATCHS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Participation active depuis de nombreuses années. Différentes animations autour du basket, nombreux matchs jeunes et séniors au profit du téléthon.

Samedi 29 et dimanche 30 durant l'après-midi

- Lieu : salles de sports 1 et 2
- Entrée libre

Renseignements

- 06 18 68 20 37
- myriamrouxel1@gmail.com

Soullans Animation Tourisme

MARCHÉ DE NOËL

Une cinquantaine d'exposants (artisanat : décoration, bijoux ... et métiers de bouche) présentant des produits originaux seront présents à l'Espace Prévoirie.

Animations pour les enfants : manège, structure gonflable, balade en calèche, photos avec le Père Noël, maquillage.

Samedi 30 novembre de 14h à 19h

Dimanche 1^{er} décembre de 10h à 18h

- Restauration possible sur place
- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Gratuit

Renseignements

- 06 68 84 32 12
- sat.soullans@orange.fr

Décembre

Les hirondelles soullandaises

foot - TOURNOI DE PALETS

Les hirondelles soullandaises foot organisent leur 3^e tournoi de palets

Samedi 14 à 13h30

- Inscriptions avant le 7 décembre
- Lieu : salle de sports n°2
- Tarif à définir

Renseignements

- 06 03 99 41 16 par sms
- tournoisoullans@gmail.com

Le club de l'amitié soullandaise

REPAS DANSANT DE NOËL

Mercredi 18 à 12h

Repas dansant avec Tony Riant (traiteur), Alain PETITEAU (musicien) et Guynaël (trompettiste)

- Réservation le 12 décembre au Foyer Rural de 10h30 à 12h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif non défini

Renseignements

- Christian COSSAIS : 02 28 10 97 61
- Lorette PERRIER : 06 62 57 83 14
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Soullans Animation Tourisme

ANIMATIONS DE NOËL

Diverses animations de Noël pour petits et grands dans le centre-ville de Soullans.

Samedi 21 et dimanche 22

Animation musicale, promenade en calèche, structure gonflable

Dimanche 22 de 9h à 13h

Marché de producteurs

- Place Jean Yole

Renseignements

- 06 68 84 32 12
- sat.soullans@orange.fr

L'amicale de l'école publique

VENTE DE JUS DE POMME ET SAPINS DE NOËL

Informations plus détaillées à venir.

- Local de l'Amicale de l'école publique Charles Milcendeau

Renseignements

- 06 70 51 15 15
- aepsoullans@gmail.com

Divers

La pétanque soullandaise:

CONCOURS

Tous les lundis de l'année à 19h15

Concours ouverts à tous, licenciés et non licenciés

- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif adulte : 4 € - Moins de 16 ans : 2 €

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Le club de l'amitié soullandaise

RANDO PEDESTRE

Parcours d'environ 6,5 km à Soullans ou ses environs (co-voiturage selon destination).

Tous les lundis

- d'avril à octobre, 9h30 ou 9h selon la destination
- de novembre à mars : 14h
- Rassemblement parking place Ledesma
- Tarif : si covoiturage 1,50 à 2€ selon destination

Renseignements

- Christian COSSAIS : 02 28 10 97 61
- Jean TESSIER : 06 24 42 91 97
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Le club de l'amitié soullandaise

ATELIER MEMOIRE

Dans une ambiance très chaleureuse, des exercices sont proposés sur différents thèmes : culture générale, mémoire visuelle, exercice d'écriture, vocabulaire, géographie, réflexion, etc. avec une pause pour le café vers 11 h.

Un jeudi par mois selon calendrier à 9h30 (sauf période estivale)

- Foyer rural - Place Ledesma
- Tarif : 12 € pour l'année

Renseignements

- Danielle DENIAU : 02 28 10 98 75
- Lorette PERRIER : 06 62 57 83 14
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Le club de l'amitié soullandaise

JEUX DE SOCIETE

Après-midi jeux : belote, scrabble, tarot, rummikub, chromino et goûter vers 16 h

Tous les jeudis à 14h

- Foyer Rural, place Ledesma
- Tarif : 1 €

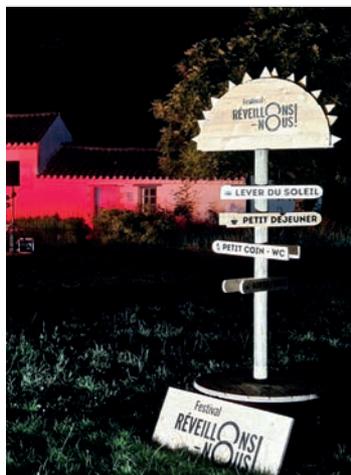
Renseignements

- Christian COSSAIS : 02 28 10 97 61
- Lorette PERRIER : 06 62 57 83 14
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Le mot de l'opposition

La fin du mandat approche et nous constatons que nos jeunes soullandais n'ont pas été pris en compte. L'espace jeune a été fermé et la création d'une zone de loisirs n'est toujours pas à l'ordre du jour. La plupart des communes alentours en sont dotées. Les plus petits sont pris en charge par le centre de loisirs, service plébiscité au vu de la fréquentation en forte hausse. A quand donc un espace jeune attendu par les parents pour éviter de laisser nos jeunes 11/17 ans désœuvrés ?

POUR SOULLANS, OSONS. Vos élus : Lorelei VILLERET, Frédéric HERCBERG, Charlotte ROUSSET



Services publics

Mairie	contact@soullans.fr	Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
Espace France Services	france-services@omdm.fr	7 rue des Anciens d'AFN 85167 Saint Jean de Monts	02 55 34 00 40
Pompiers		Challans	18 ou 02 51 68 06 90
Gendarmerie		Saint Jean de Monts	02 51 58 01 44
Bureau de poste		2 rue Charles Milcendeau	3631
Bibliothèque municipale		Place Jean Yole	02 28 17 26 83
Centre des finances publiques	Service de Gestion comptable	5 rue de la Petite Voie Challans	02 51 49 54 00
Conciliateur de justice	le vendredi sur rendez-vous philbeauvallet@gmail.com	Espace France Services Saint Jean de Monts	07 86 16 37 72

Culte

Presbytère	soullans@diocese85.org	5 rue Charles Milcendeau	02 51 68 05 41 02 51 68 23 74 à Challans
-------------------	------------------------	--------------------------	---

Ecoles et services enfance

Ecole publique Charles Milcendeau	Mme PERAULT-ROUSSEAU ce.0850587B@ac-nantes.fr https://ecoleelementairepublique-soullans.e-primo.fr/	Rue de l'École	02 51 68 01 95
Ecole privée maternelle et primaire	Mme DESVERRONNIÈRES direction@soullans-lesroseaux.fr https://soullans-lesroseaux.fr	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13
Centre de loisirs La Farandole	M BONNEAU Alban	Rue de l'École	02 51 55 11 66

Santé - Social

A.D.M.R.	Permanence les mardis et jeudis matin de 9h à 12h30	Secrétariat Rue des Anciens Combattants	02 51 59 02 15
Assistants Sociales	Sur rendez-vous		02 51 49 68 40
Service de soins infirmiers à domicile	Mme VOISIN	Saint Jean de Monts	02 51 59 16 96
EHPAD Les Chataigniers	M. BONNIN	Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
Chirurgiens Dentistes	M. RIVIÈRE, Mme GABARD Mme D'ANGLEVILLE	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
Cabinet d'infirmiers	Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON et M. BELY	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 05 01
	Mme DEVILLERS, M. GAUTIER, Mme GARDIEN	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 28 10 39 88
Infirmière	Mme JANSOONE	20 chemin du Pendy	06 77 31 02 42
Kinésithérapeutes	M. BERRUEL, Mme BERRUEL	3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
Médecin	Dr ANTALUCA-OBEYA	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 74 02
Orthophoniste	Mme GABORIEAU	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
Ostéopathes	Mme CHABEAUD	Maison médicale - 10 place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
	M. VAURILLON	A domicile	06 70 51 15 15
Pédicure Podologue	Mme BESSONNET	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 93 34 91
Psychologue	Mme BAUD	Maison médicale - 10 place de Gaulle	06 87 11 00 25
Pharmacie	Mme DAHERON	5 place Jean Yole	02 51 68 01 40

Bien-être

Réflexologie plantaire	Mme PLANES	33 bis chemin de Heurtevent	06 62 45 36 98
	Mme BOURUMEAU	Sur RDV	06 07 52 99 30
Sophrologie	Mme BOUHIER	92 chemin de la Roche aux Chats	06 16 95 19 31
Préparation mentale	PINEAU Flow expérience	18 chemin des Landes	06 36 48 69 06
Coaching Sport Nutrition	Mme OGER	A domicile	06 11 64 24 22
Naturopathe	Mme FAVREAU	106 Route de Pierre Levée	06 63 40 94 03

Divers

Musée Charles Milcendeau		Le Bois Durand	02 51 35 03 84
Taxi Ambulance	M. TANCRAY	7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61



Répertoire des associations Des activités pour tous les goûts

Associations culturelles

Atelier des petits points Soullandais	Mme DILLET Sylvie	7 rue des Genêts	06 32 13 33 98	sylvie.dillet9@orange.fr
Aux Mains créatives du Marais	Mme DURAND Marie-Christine	19 chemin des Landes	06 60 90 70 30	mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr
Chant 'en danse	Mme GIRARD Liliane	40 rue des Ormes	02 51 93 36 61	liliane-girard@laposte.net
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans rue de l'Océan	06 83 37 04 27	jumelage.soullansledesma@gmail.com
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4 rue de Prévoirie	02 51 93 36 87	easfburkinafaso@free.fr
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	2 route des Sables	06 62 33 27 06	showaucoeur@aliceadsl.fr www.showaucoeur.fr
La Bibliothèque Soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3 rue du Pressoir	02 51 35 19 11	
LesArts	Mme LEROY Isabelle	73 chemin du Bas Marais	06 33 64 44 65	assolesarts@hotmail.com
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7 chemin de Bréchard	02 51 49 18 34	lesjardinsdelagirade@hotmail.com
Les Peintres du Marais	Mme LACROIX Martine	13 impasse Jacques Balmat 85000 La Roche sur Yon	06 72 53 58 79	lacmartine@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr
Les Tréteaux Soullandais	M. RICHARD Jean-Marc	32 ter rue des Ormes	02 51 49 32 97	lestreteauxsoullandais85@gmail.com
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94 route de Challans	06 68 84 32 12	sat.soullans@orange.fr
Soullans cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18 rue de Nantes	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73	yvette.garel@sfr.fr
Vocalise	Mme LE TOUCHE Chantal	5 chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62	vocalise85@gmail.com www.vocalise85.com
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2 rue de la Rive	06 79 27 33 74	zamtrad@laposte.net

Social - Solidarité - 3^e Age

A.D.M.R. Soullans - Le Perrier	Mme MERCERON Marie-Laure	25 rue des Aulnes	02 28 10 34 13	saad.soullans.leperrier@admr85.org www.admr85.org
Alcool Assistance	La Croix d'Or	Challans	02 51 35 11 27 06 45 10 83 69	jojo.louerat@gmail.com www.alcoolassistance.net
Amicale des donneurs de sang	M. BAUD Bernard		02 51 68 35 89	dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire
Club de l'amitié Soullandaïse	M. COSSAIS Christian	13 rue des Ormes	02 28 10 97 61	clubamitiesoullandaïse@hotmail.com
Ecocyclerie Recyc'la Vie	M. CABANETOS Christophe	10 rue des Acacias	09 73 67 22 31	contact@recyclavie.fr
Secours catholique	Mme MIGNE Aliette	94 route de la Gare	02 51 35 20 53	
Transport Solidaire Soullandaïse	M. ROY Alain	Rue de l'Océan	02 51 68 57 99	

Associations scolaires, extrascolaires et enfance

Amicale de l'école publique de Soullans	M. VAURILLON Romain	14 rue de l'École	06 70 51 15 15	aepsoullans@gmail.com Page Facebook : Amicale de l'Ecole Publique Soullans
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11 rue du Chai	06 17 99 65 90	apel@soullans-lesroseaux.fr
O.G.E.C.	M. AUMON Arnaud	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13	arno.aumon@gmail.com soullans-lesroseaux.fr
Les p'tites grenouilles	Mme BULTEAU Sylvie	5 impasse de Heurtevent	06 37 24 27 04	lesptitesgrenouilles85300@gmail.com

Associations sportives

Amicale des boulistes	M. CHABOT Ghislain	Les Brossis - Challans	06 16 20 41 49	Jsl1.chab@gmail.com
Basket - Hirondelles Soullandaïses	Mme ROUXEL Myriam	2 route du Soullandeu	02 51 39 70 63	hirondellesbasket@hotmail.fr https://www.basket-soullans.fr
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26 chemin du Moulin Neuf	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11	danseadeux.soullans@gmail.com
Danses 2000	Mme PENISSON Géraldine	25 rue des Genêts	06 21 39 26 97	associationdanses2000@gmail.com
Football - Hirondelles Soullandaïses	M. RABALLAND Sébastien	19 rue des Tilleuls	06 68 24 90 40	hsfoot.85@gmail.com hirondelles-soullandaïse-foot.footeo.com
Gymnastique Soullandaïse	Mme PAGEAU Dominique	291 route du Soullandeu	06 15 58 36 74	gym.soullans@orange.fr
Les Petits Hirondeaux	M. PLANE François	26 chemin des Fourneries	06 61 60 42 82	francoisplane@msn.com
Pétanque Soullandaïse	M. SAINT-MAXENT Roland	24 chemin de la Braconne	02 51 58 89 03 06 82 33 06 37	saintmaxentroland@gmail.com
Tennis Club Soullandaïse	M. ROBERT Charlie	22 rue du Château d'eau	06 24 38 78 01	chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullans@gmail.com

Divers

A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70 route du Perrier	09 50 65 79 83 06 85 57 92 90	chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr
Amicale de pêche Soullandaïse	M. GUYON Bernard	69 route des Sables	06 18 64 24 33	pecheursoullandaïse@gmail.com
Société chasse « La biche Soullandaïse »	M. MARCOURT Pascal	1 impasse des Vignerons	06 25 33 08 95	pascal.marcourt@wanadoo.fr
Société chasse « La Maraichine »	M. NAULLEAU Fabrice	39 route de Soullans Le Perrier	07 70 44 08 61	fabrice.naulleau@gmail.com
Société chasse « L'amicale paysanne »	M. GARREAU Serge	14 chemin de la Grande Cheminée	06 87 21 47 60	david.garreau85270@gmail.com
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com



SOULLANS

